

Communiqué de presse

83/23

Montreuil, le 19 septembre 2023.

L'indignité gouvernementale à Mayotte

Les fédérations CGT de la Santé et de l'Action Sociale CGT de l'Hexagone et de Mayotte alertent le gouvernement sur les graves conséquences sanitaires inhérentes aux coupures d'eau que subit l'île de Mayotte depuis des mois.

Une nouvelle étape a été franchie. Après les longues coupures quotidiennes, aujourd'hui ce sont les établissements sanitaires sociaux et médicosociaux qui subissent ces coupures et sont privés d'eau potable. Comment soigner dans un hôpital sans eau, comment respecter les règles d'hygiène indispensables dans ces établissements ?

Privées d'eau potable, les populations arrivent à l'hôpital avec de nombreuses pathologies gastriques et dermatologiques que l'on pensait ne plus voir. Les médecins alertent sur les graves conséquences de cette situation et surtout ne peuvent plus faire face à l'afflux massif de patient.e.s dans l'unique établissement hospitalier aux moyens déjà insuffisants en temps normal.

L'île fait face à une grave crise de santé publique.

Les réponses apportées par les pouvoirs publics sont très éloignées des besoins. Deux litres d'eau par jour et par personne pour les repas, les toilettes et toutes les tâches du quotidien, pour une population très largement sous-estimée, est une gageure.

Le manque d'anticipation politique sur une problématique pourtant connue depuis des années traduit le manque de considération pour cette population française. Cette inertie coupable met aujourd'hui la population en danger et aucun plan gouvernemental ne laisse présager une amélioration. Pourtant la population est contrainte de payer une eau qui n'arrive pas, ou insalubre, la colère légitime monte auprès de la population.

Les deux fédérations CGT de la Santé et de l'Action Sociale de Mayotte et de l'Hexagone exigent que des mesures urgentes, concrètes et durables soient enfin mises en œuvre. Elles ont interpellé par courrier le ministre de la Santé et de la Prévention, ainsi que le ministre délégué des Outre-mer et le ministre de la Fonction publique sur cette intolérable et dangereuse situation.

La France ne peut laisser une telle indignité perdurer au péril de vies humaines.